Secteur juridique • Études de mandataires et administrateurs judiciaires CATÉGORIES SOCIALES



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés, 12 % contre 20 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (11 %), mais supérieure à celle du secteur.
- Le taux d'employés est très important, 75 % contre 69 % pour le secteur.
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

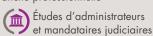


TAUX DE FÉMINISATION CONSÉQUENT

La proportion de femmes est très importante en raison notamment du taux particulièrement élevé dans la catégorie employés.



Branche professionnelle



Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales		(13)	Ompl
Cadres	12 %	20 %	18 %
Professions intermédiaires	11 %	8 %	30 %
Employés	75 %	69 %	46 %
Ouvriers	2 %	4 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %



des salariés.

La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales		(19)	Ompl
Cadres	60 %	65 %	67 %
Professions intermédiaires	65 %	75 %	79 %
Employés	91 %	87 %	93 %
Ouvriers	80 %	45 %	76 %
Moyenne	84 %	80 %	83 %



Dans la branche, 60 % des cadres sont des femmes contre 65 % en moyenne dans le secteur.

